Au-delà de l'oral et en deçà de l'écrit :

les *Mille et une nuits*

Critiques Littéraires
Collection dirigée par Maguy Albet

Dernières parutions

B. VASILE, *Dany Laferrière : l'autodidacte et le processus de création*, 2008.
Karine CHEVALIER, *La Mémoire et l'Absent. Nabile Farès et Juan Rulfo de la Trace au Palimpseste*, 2008.
Mariska KOOPMAN-THURLINGS (dir.), *Sylvie Germain. Regards croisés sur « Immensités »* (avec la participation de Sylvie Germain), 2008.
Carole HARDOUIN-THOUARD, *L'Enfant dans la littérature russe et soviétique de 1914 à 1953. « Père ou fils de l'homme »*, 2008.
Anna-Marie JÉZÉQUEL, *Louise Dupré : le Québec au féminin*, 2008.
Jeanne-Marie CLERC, Liliane NZE, *Le roman gabonais et la symbolique du silence et du bruit*, 2008.
Irena KRISTEVA, *Pascal Quignard. La fascination du fragmentaire*, 2008.
Margaret PERRY, Claude HERLY, Marie Louise SCHEIDHAUER (Association européenne François Mauriac Rencontres de la Cerisaie et du Tertre), *Andréï Makine : le sentiment poétique*, 2008.
Aboubakr CHRAÏBI, *Les mille et une nuits*, 2008.
Pierre DUMONT, *La Francophonie autrement. Héritage senghorien ? Et si le* Faire *l'emportait sur le* Dire..., 2008.
Véronique ELFAKIR, *Le ravissement de la langue. La question du poète*, 2008.
Nicolas SERVISSOLLE, *Eloges palimpseste*, 2008.
Koichiro HATA, *Voyageurs romantiques en Orient. Etude sur la perception de l'autre*, 2008.
Thierry POYET, *Flaubert ou une conscience en formation. Éthique et esthétique de la correspondance, 1830 – 1857*, 2008.
Samuel LAIR, *Mirbeau, l'iconoclaste*, 2008.
Claude HERZFELD, *Flaubert : les problèmes de la jeunesse selon* L'Education sentimentale, *les premiers écrits et les romans de formation*, 2008.

Rachid BAZZI

Au-delà de l'oral et en deçà de l'écrit : les *Mille et une nuits*

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2008
5-7, rue de l'Ecole polytechnique ; 75005 Paris

http://www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-06355-6
EAN : 9782296063556

A Mohamed Chouaa

AVANT-PROPOS

Il sort des limites de cette étude d'ouvrir, encore moins de s'employer à y répondre de façon probante, la question du texte le plus « fidèle » aux *Mille et une nuits*. Il faut cependant dire qu'ainsi posée, la question n'a guère de réponse possible, et qu'aucune tentative, quelque soin qu'on y mette, ne saurait apporter une réponse acceptée par tous.

En fait, ne parler des « *Mille et une nuits* » qu'assorties des guillemets de protestation, ne serait pas exagéré au regard de la fragilité de leur statut actuel. Ce qui revient à dire qu'aucune recherche qui se veut conséquente ne saurait, le voudrait-elle, se contenter d'une seule version.

Aussi, au lieu de nous épuiser en efforts stériles pour plaider en faveur d'une édition ou d'une autre, avons-nous décidé d'opter, à de rares exceptions près, pour les recueils qui pourraient se prêter le mieux à notre approche.

Pour autant qu'il présente une recension « complète » - si tant est que l'on en accepte l'idée -, celui de Bûlâq (1835) s'est imposé à nous d'entrée. En outre, c'est un texte qui se recommande par la notoriété qui a toujours été la sienne, aussi bien parmi les chercheurs que les simples lecteurs.

Il nous a semblé également utile de nous référer à la version de Habicht (1825-1843), lors même qu'elle est critiquée pour manque de fiabilité. En effet, nous espérons qu'elle nous permettra, de par son style populaire, d'avoir prise sur les différentes expressions de l'oralité telles que nous les envisageons dans cette recherche.

Les études qui figurent dans cet ouvrage reprennent dans une large mesure les hypothèses déjà avancées dans une thèse préparée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales sous la direction de M. Claude Bremond, à qui je dis donc ma profonde gratitude.

Mes remerciements vont également à Mme Micheline Lebarbier qui a eu l'amabilité de m'accueillir dans le groupe

de recherche sur le non-dit qu'elle dirige au CNRS, et de lire une partie du manuscrit, à Mme Ziva Visel, à Isabelle Lamiraud, à Driss Anouar, et à Jaafar Kansoussi, sans l'aide desquels ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Par ailleurs, trois des chapitres qui suivent ont déjà fait l'objet de publications antérieures :

« Le conte et ses paradoxes », *Luqmân*, XVI, 2, 2000.

« Les expressions de l'oralité dans un conte des *Mille et une nuits* », *Middle Eastern Literatures*, V, 1, 2002.

« La princesse et le singe : les amours perverses dans les *Mille et une nuits* », *Arabica*, XLIX, 1, 2002.

INTRODUCTION

La fixation par écrit du récit de tradition orale ne laisse de faire problème. Qu'un récit soit confié à un support écrit lui donne matérialité certes, mais il n'a pas toujours pour effet de le déraciner complètement de son lieu principal d'ancrage, l'oralité. De sorte que le lecteur peut discerner entre les lignes du texte qu'il a sous les yeux, et à des profondeurs variables, tant les effets de la composition mémorielle à laquelle procédait le conteur, que les traces de la présence de l'auditoire devant lequel il se produisait.

Le sujet mériterait de patientes études, mais on peut dès à présent dire que les deux notions d' « oralité » et d' « écriture » sont trop fragiles pour supporter le statut ambivalent dont peut se réclamer le récit. Il conviendrait au moins de les relativiser et de les prêter à d'incessantes redéfinitions.

Ce dont il faut ainsi faire grand cas, c'est de l'échec où se trouve l'écrit d'apprivoiser et encore moins de venir à bout de l'oralité. Le débat n'est pas sans enjeu, d'autant plus que nous aurons à prendre appui dans notre étude sur des textes écrits, et, de surcroît, de facture littéraire ou envisagés comme tels.

Par le biais de la présente contribution nous nous proposons de démontrer que les *Mille et une nuits* relèvent à plein de cette problématique. Il n'est du reste que jusqu'aux modalités de transmission mises en œuvre dans le recueil arabe qui ne se fassent écho de cette présence simultanée de l'oral et de l'écrit. A. kilito faisait déjà remarquer que bien que dans les *Nuits* les histoires soient racontées et non lues, certaines parmi elles finissent par se trouver consignées par écrit.

Bon nombre de recherches donnent pourtant à penser que vouloir interroger les *Nuits* pour mettre en relief leurs composantes orales serait une entreprise hasardeuse, tant

l'enracinement du texte arabe dans l'écriture ne peut souffrir aucun doute[1]. Or, ces analyses prennent pour accordé ce qui est justement en question

Pour s'aligner sur une position aussi tranchée il faut admettre au préalable certaines conditions. D'abord, que la compétence à l'écrit donne forcément accès et sans heurts aux procédés narratifs y afférents. Auquel cas, il faudrait poser que la mise en forme écrite d'un texte de fiction n'appelle pas une technique appropriée, et qu'elle n'est pas de ce fait le produit d'une longue sédimentation d'apports indépendants.

Ensuite, qu'en adoptant l'écriture et ses modalités, la civilisation arabe a coupé de façon irrévocable les liens qui l'amarraient au monde de la voix vive. Ce qui reviendrait à supposer, d'une part, que la culture arabe a pu faire l'économie de cette période de transition où l'écrit faisait office de simple auxiliaire à la mémoire[2], et que, de l'autre, la rareté des supports écrits, trait caractéristique de toute culture du manuscrit, n'était pas de nature à contenir le progrès de l'écrit.

Enfin, que la diversité des traditions narratives qui ont alimenté des siècles durant les *Nuits*, ne peut en aucun cas recouper celle des genres et exiger ce faisant d'adapter à chaque texte la problématique du rapport de l'oral et de l'écrit.

---

[1]. Il faut savoir gré à A. Miquel qui a toujours défendu une position nuancée. A côté des récits de facture littéraire que les *Nuits* ont intégrés par la suite, il y en a d'autres dont l'origine populaire n'est pas à démontrer. « On ne saurait, conclut Miquel, appliquer une seule grille d'analyse à cet ensemble composite qui s'est constitué au cours des siècles par couches successives » (Préface à la traduction française des *Mille et une nuits* établie en collaboration avec J.-E. Bencheikh, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2005, p. 58).

[2]. M. Carruthers, *Le livre de la mémoire. La mémoire dans la culture médiévale*, traduit par D. Meur, Paris, Macula, coll. « Argô », 2002, p. 18-19.

Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux différentes questions que l'oralité peut soulever en articulant nos analyses autour de deux points, s'adossant l'un à l'autre du reste.

Nous devons, en premier lieu, dégager, chaque fois que l'opportunité nous en sera offerte, les vestiges de l'oralité qui ne manquent pas de se signaler dans les *Nuits*. Nous nous efforcerons, en second lieu, de serrer de plus près la place qui revient aux influences non arabes, en particulier persanes, au contact desquelles notre texte n'a cessé d'évoluer.

Ce dernier point est d'importance cruciale, et aucune recherche ayant trait aux *Nuits* ne peut l'ignorer. Rappelons que dès le Xe siècle les témoignages confirmaient que ces dernières n'étaient que la version arabe d'un texte persan, *Hezâr afsâne* ; lequel demande toujours, au même titre, rappelons-le, que les premières *Nuits*, à être rétabli.

En outre, les récits persans disposent souvent d'une coordination plus ferme, eu égard, on s'en doute, à leur enracinement profond dans l'écrit et les techniques narratives qu'il appelle. Il en découle qu'ils peuvent souvent être révélateurs pour restituer les récits arabes et leur permettre de retrouver leur intégrité primitive.

CHAPITRE PREMIER
CONTE ET IRREVERSIBILITE

Dès l'instant où il se situe à la jonction de l'oral et de l'écrit, deux économies fort distantes l'une de l'autre, le récit se trouve doté d'un statut mouvant et dont la théorie reste encore à élaborer. Cet état ambivalent est maintenant à notre portée grâce à un certain nombre de travaux dont les plus représentatifs restent ceux de J. Goody[3].

L'important, vu notre propos, c'est que ces recherches arrivent à démontrer que la mise par écrit d'un énoncé ne fait pas que le fixer et en faciliter la transmission, et que cette fonction manifeste en habille une autre plus complexe. En fait, coucher un récit sur un support écrit permet au scribe d'avoir prise sur lui. Ainsi il lui devient plus facile de le réorganiser, d'en pallier les dégradations, et de revenir sur ses pas pour mieux insérer les éléments qui apparaissent après coup. Or, l'énonciation narrative est irréversible, et les exemples abondent de textes où l'écriture échoue à contenir cette irréversibilité et les altérations qui lui sont concomitantes[4].

Reformulée en termes plus précis, notre hypothèse sera la suivante : l'adoption de l'écriture ne va pas toujours et comme il se doit de pair avec celle des techniques narratives qui lui sont spécifiques. Dans le sillage de la thématique de l'irréversibilité trois autres notions, le blanc, le paradoxe et la contamination, se feront jour et demanderont à être examinées.

---

[3]. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, traduit par J. Bazin et A. Bensa, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1986 ; *Entre l'oralité et l'écriture*, traduit par D. Paulme, Paris, PUF, coll. « Ethnologies », 1994.

[4]. Celles dues à l'insouciance des copistes ne sont pas d'un intérêt marginal, et le risque pour le chercheur de se voir ainsi induire en erreur est à prendre en considération. Ceci dit, que la pertinence d'un exemple soit sujette à caution n'entame en rien celle de la démarche choisie ; de plus, la présence des faits mentionnés même dans les textes dont la forme écrite est rigoureusement assurée, dit bien qu'ils ne peuvent pas être imputés à la seule inconséquence des copistes.

Les blancs, ces silences qui en disent long

Qu'un récit comme celui dont nous traitons ici doive accuser, à un titre ou à un autre, les défaillances de mémoire, et que ces dernières puissent se signaler par des blancs, cela ne fait aucun doute. Dans un récit des *Nuits*, *l'Ours* (n° 101)[5], il est dit que le dinar que la cliente du héros, Wardân le boucher, lui donnait était plus volumineux que celui en vigueur en Egypte. Aucun commentaire n'accompagne ce détail pour en souligner toute la portée. Dans la variante d'Ibn ad-Dawâdârî (XIVe siècle)[6], il est spécifié que c'est en avisant la frappe indéchiffrable que comportait ledit dinar, que Wardân commence à avoir des doutes au sujet de sa provenance. Ce qui nous autorise à penser que la variante des *Nuits* a gardé un motif, la différence criante qui se fait remarquer entre la monnaie qu'utilise la femme et celle qui circule alors, tout en en oubliant la fonction d'origine.

Autre détail qui plaide en faveur de l'hypothèse que l'agencement narratif de la variante des *Nuits* a subi de profondes altérations. C'est à la suite de la discussion qu'il engage avec le portefaix, que le boucher se trouve enfin en mesure de percer le secret de sa cliente. Il tient maintenant pour assuré que cette dernière cache bel et bien un trésor. Il se contentera cependant de répondre : « que Dieu lui [la femme] vienne en aide ! ». Cet élan de compassion à l'endroit de la femme sonne creux et ne laisse partant de faire problème.

---

[5]. Les numéros qui suivent les contes renvoient à leurs résumés tels qu'on peut les trouver dans le catalogue de V. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés par l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*, Liège, H. Vaillant Carmanne, 1892-1922.

[6]. *Kanz ad-durar wa jâmi' al-ghurar*, éd. H. R. Rœmer, Le Caire, Lajnat at-ta'lîf wa-t-tarjama wa-n-nashr/Institut allemand d'archéologie, 1961, t. VI, p. 302-308.

Dans l'autre variante, le commentaire de Wardân est moins laconique. Il va jusqu'à exhorter le portefaix à ne pas perdre de vue que la ci-devant cliente leur permet de gagner leur vie ; lui-même l'approvisionne en viande et l'autre se charge de porter ses achats jusqu'à son logis. Aussi, renchérit le boucher, faut-il se garder d'éventer son secret.

Deux leçons se dégagent de ce passage. D'une part, comme on pourrait s'y attendre, le portefaix commence à faire figure de rival potentiel qu'il faudrait neutraliser tout en se gardant d'éveiller ses soupçons. De l'autre, le même portefaix peut susciter d'autres rivalités probablement plus difficiles à circonscrire si d'aventure il divulgue le secret de la femme.

La finesse de touche dont fait montre le conteur consiste à rendre son héros conscient de cette situation et à le faire évoluer en conséquence. Pousser le portefaix à prendre le parti de la cliente permet au boucher d'avoir les coudées franches pour avancer dans le parcours narratif que le récit lui a tracé.

Si la seconde variante nous incite de la sorte à aller plus loin dans notre lecture, c'est qu'elle est mieux conservée et qu'elle permet de ce fait au personnage de Wardân de combler les lacunes que les dégradations de la transmission orale lui ont léguées et de retrouver sa consistance. Feindre la compassion à l'égard de la femme s'inscrit dans un plan de grande portée dont la finalité est d'entrer en possession du trésor qu'elle cache.

Dans le cas de *l'Ours*, notre effort de mettre en évidence le blanc a été grandement étayé par l'aide que nous a apportée la deuxième variante. Or, il peut se faire que nous nous trouvions face à un récit isolé qui contient pourtant un blanc qui demande à être comblé. Auquel cas, il faudrait inscrire le récit en question dans un champ inter-textuel assez large pour dépasser les simples variantes et versions. Un autre récit sans aucun lien de parenté avec le nôtre peut nous